

Société de développement de la Baie-James

Plan d'action de développement durable 2022-2023

Être une organisation entrepreneuriale
et reconnue, dont les réalisations
génèrent d'importantes retombées
économiques pour le territoire

**Société
de développement
de la Baie-James**

Québec 

Table des matières

La Société de développement de la Baie-James	1
Mission.....	1
Vision	2
Valeurs.....	2
La démarche gouvernementale en matière de développement durable	3
Action 1 <i>Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité de fournitures de bureau achetées par année</i>	5
Action 2 <i>Mise en œuvre des initiatives du plan de transformation numérique</i>	5
Action 3 <i>Élaborer un système de gestion environnementale et l'adopter</i>	5
Action 4 <i>Développer un processus de recueil pour centraliser les données d'utilisation des véhicules</i>	6
Action 5 <i>Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité d'émission de GES produite par les bâtiments de la SDBJ</i>	6
Action 6 <i>Élaborer un programme d'inspection et d'entretien des bâtiments de la SDBJ</i>	6
Action 7 <i>Au relais du km 381, assurer un suivi de conformité environnementale des installations d'approvisionnement en eau potable, de traitement des eaux usées et de décontamination des eaux souterraines</i>	7
Action 8 <i>Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la SDBJ</i>	7
Action 9 <i>Établir des indicateurs d'achat responsable dans notre système de gestion financière, documenter nos achats selon ces indicateurs pour une période de 12 mois</i>	8
Action 10 <i>Embaucher une personne dédiée à la création d'une plateforme d'incubation de projets structurants</i>	8
Action 11 <i>Maintenir le soutien au Fonds Restor-action Cri</i>	8
Action 12 <i>Intégrer des objectifs de proportion de financement à des entreprises qui ont une politique de développement durable au portefeuille de développement économique privé</i>	9
Action 13 <i>Amélioration annuelle de la contribution à la fondation Centraide</i>	9
Action 14 <i>Élaborer un projet d'amélioration de la qualité alimentaire des produits offerts au relais routier du km 381</i>	10
Action 15 <i>Promouvoir la mesure de remboursement des frais pour l'activité physique</i>	10
Action 16 <i>Améliorer en continu les retombées économiques régionales directes et indirectes des contrats d'achat</i>	

<i>de biens et de services alloués par la SDBJ</i>	<i>10</i>
<i>Action 17 Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du projet de réfection de la route Billy-Diamond.....</i>	<i>11</i>
<i>Action 18 Traiter les demandes d'accommodement de nature financière ou matérielle venant des membres des communautés cries et jamésiennes de manière satisfaisante</i>	<i>11</i>
Annexe	12
<i>Tableau récapitulatif des actions du Plan d'action de développement durable 2022-2023 de la Société.....</i>	<i>12</i>
<i>Objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 couverts par le Plan d'action de développement durable 2022-2023 de la Société.....</i>	<i>15</i>

La Société de développement de la Baie-James

La Société de développement de la Baie-James (la Société) est une organisation à fonds social qui jouit des droits et privilèges d'un mandataire de l'État. Elle déploie ses activités sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James qui comprend le territoire borné à l'ouest par la limite ouest du Québec, au sud par le parallèle de latitude 49°00' nord, à l'est par les districts électoraux de Roberval, de Dubuc et de Saguenay ainsi que par le prolongement vers le nord de la limite ouest du district électoral de Saguenay et au nord par le parallèle de latitude 55°00' nord. La gestion de ses activités est administrée à partir des établissements situés à Matagami, Radisson, Chibougamau, au relais routier du km 381, et à l'aéroport de La Grande-Rivière. Ainsi, la Société dispose d'une bonne capacité d'actions répartie sur l'ensemble de cet immense territoire.

La Société réalise sa mission à travers deux grands secteurs d'activité, soit le développement économique et l'exécution de mandats de gestion d'infrastructures routières et aéroportuaires.

Au regard du développement économique, elle a pour mandat de susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets d'affaires d'intérêt régional. Elle s'est constitué un fonds de développement économique qui permet d'alimenter un portefeuille d'investissement dédié aux projets de diversification économique et un portefeuille d'investissement dans le secteur minier. Ces investissements permettent de financer et d'accompagner des projets qui génèrent des retombées économiques sur le territoire. Ces activités, ainsi que la gestion administrative de l'organisation, sont sous la responsabilité de la Vice-présidence à l'exploitation qui comprend la Direction du développement économique, la Direction du portefeuille minier, la Direction des finances et de l'administration, la Direction des ressources humaines et des communications ainsi que le relais routier du km 381.

En ce qui concerne les mandats relatifs à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures routières et aéroportuaires, la Société détient des actifs importants tels que la route Billy-Diamond (anciennement route de la Baie-James) et le chemin de Chisasibi. De plus, elle est propriétaire de l'aéroport de La Grande-Rivière. Elle exécute des mandats d'entretien et de réfection qui proviennent de partenaires importants comme Hydro-Québec, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Ces différentes activités liées aux infrastructures, conditionnent significativement l'accès au territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, ce qui est un enjeu important pour le développement régional. Ces activités sont gérées par la Vice-présidence aux infrastructures qui comprend la Direction des services d'entretien routier, la Direction des services aéroportuaires et la Direction de projet.

Mission

À titre de mandataire du gouvernement du Québec, la Société a pour mission de :

« Favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins. »

Conformément à l'entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, dans le cadre de sa mission, la Société favorise la concertation avec les autres partenaires sur le territoire, que ce soient des partenaires des secteurs public ou privé. La Société peut également exécuter tout mandat confié par le gouvernement, un ministère, un organisme ou une société. Le Gouvernement de la nation crie et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James peuvent également proposer des mandats au Gouvernement du Québec et au Gouvernement du Canada, qui à leur tour, peuvent les confier à la Société. Ces deux ordres de gouvernement peuvent aussi

proposer au ministère des Ressources naturelles et des Forêts des projets de directives portant sur les objectifs et les orientations de la Société.

Vision

De par son expérience acquise au fil des années, la Société a su développer une expertise reconnue et les compétences lui permettant de susciter davantage de projets ayant des retombées économiques pour la région. Son savoir-faire et les moyens à sa disposition lui permettent de se donner une vision pour guider ses choix stratégiques, soit :

Être une organisation entreprenante et reconnue, dont les réalisations génèrent d'importantes retombées économiques pour le territoire.

Valeurs

La Société a également des valeurs bien ancrées dans ses pratiques de gestion et dans ses relations avec les partenaires sur le territoire. Chacune des directions et tous les employés de la Société doivent intégrer ses valeurs dans leurs pratiques professionnelles :

Compétence

La Société entend promouvoir le développement continu de ses expertises et de ses méthodes de travail dans chacun de ses secteurs d'activité. Pour ce faire, les membres du personnel doivent être compétents et mobilisés afin qu'ils puissent adhérer à la mission, à la vision, aux valeurs, aux orientations et aux objectifs de la Société.

Agilité

Au fil des années, la Société a toujours su adapter ses actions au contexte sociopolitique de la région ainsi qu'à son environnement d'affaires, ce qui lui permet de relever les défis qu'elle se fixe. Elle entend promouvoir la créativité et l'innovation dans le développement de ses stratégies organisationnelles.

Collaboration

Dans ses relations d'affaires, la Société encourage le dialogue ainsi qu'une très grande adaptation de son offre de service aux besoins de ses clients et de ses partenaires. Elle favorise également une culture managériale axée sur l'écoute et la recherche de solution concertée.

Respect

La Société prend ses décisions d'affaires en tenant compte de ses objectifs et de son statut de société d'État dans le respect de ses partenaires et des membres de son personnel. La Société est particulièrement à l'écoute des attentes des personnes et des parties prenantes (autres organisations, entreprises, gouvernement de la nation crie, etc.) avec lesquelles elle collabore, ainsi qu'avec ses employés. Ses relations sont basées sur un rapport de confiance mutuelle.

Intégrité

La Société et les membres de son personnel s'engagent à avoir des comportements honnêtes, en tout respect d'une haute éthique professionnelle.

La démarche gouvernementale en matière de développement durable

Le décret 626-2022 adopté au printemps 2022 a pour objet de reporter la révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable au 27 octobre de la même année. Ce décret s'accompagne d'une directive qui porte notamment sur la mise à jour des plans d'action en développement durable (PADD), pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Aussi, trois options sont proposées pour l'adoption d'un PADD en cette année de transition :

- Reconduire intégralement le PADD 2021-2022 en 2022-2023 ;
- Réaliser un nouveau PADD pour l'exercice 2022-2023 ;
- Ajouter un addenda au PADD 2021-2022.

La directive qui accompagne le décret 626-2022 prévoit trois objectifs auxquels doivent déjà contribuer les PADD 2022-2023 :

- Acquisitions responsables - Se doter d'une méthodologie permettant de les quantifier en termes de proportion quant au nombre de ces acquisitions et quant à leur valeur monétaire ;
- Évaluation de la durabilité – Être en mesure d'évaluer et de bonifier les activités structurantes ;
- Soutien financier durable – Évaluer la proportion des programmes de soutien financier normés qui intègrent des critères de développement durable.

Conformément aux directives qui accompagnent le décret 626-2022, la Société a fait le choix de présenter un nouveau PADD pour l'exercice 2022-2023, lequel intègre les trois objectifs abordés plus haut. D'abord, deux actions du PADD contribuent respectivement à établir des indicateurs d'achat responsable dans notre système de gestion financière, et à soutenir l'amélioration en continu des retombées économiques régionales directes découlant des contrats d'achat de biens et de services alloués par la Société :

- Établir des indicateurs d'achat responsable dans notre système de gestion financière, documenter nos achats selon ces indicateurs pour une période de 12 mois ;
- Améliorer en continu les retombées économiques régionales directes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la SDBJ.

En second lieu, l'évaluation de la durabilité des interventions de la Société couvre un large éventail de champs d'intervention et repose sur une multitude d'indicateurs. Aussi, cet objectif rejoint 6 des actions du PADD 2022-2023 :

- Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité de ressources matérielles achetées par année ;
- Élaborer un système de gestion environnementale et l'adopter ;
- Développer un processus de recueil pour centraliser les données d'utilisation des véhicules ;
- Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité d'émission de GES produite par les bâtiments de la SDBJ ;
- Au relais du km 381, assurer une mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées ;
- Entreprendre les démarches permettant d'adhérer à une norme de gestion environnementale.

Enfin, deux des actions du PADD 2022-2023 qui faisaient également partie du PADD de l'exercice précédent permettent non seulement d'évaluer la réalisation d'un soutien financier durable, mais aussi de soutenir la concrétisation d'une telle orientation.

Le PADD 2022-2023 de la Société comporte 18 actions dont la poursuite permettra de réaliser un développement qui s'inscrit dans les orientations de la stratégie gouvernementale de développement durable actuellement en révision, et qui soutient les trois objectifs de la directive accompagnant le décret 626-2022. Chacune de ces 18 actions se décline en cibles et en indicateurs, permettant de mesurer l'atteinte des résultats attendus et d'évaluer la réalisation efficiente d'un développement conforme aux principes reconnus en matière de développement durable.

Dans la poursuite de sa mission, la Société contribue significativement à la réalisation d'un développement durable sur l'ensemble du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James. Avec la mise en œuvre de son PADD pour l'exercice 2022-2023, la Société réitère son soutien et son engagement dans la réalisation concrète de la Stratégie gouvernementale de développement durable et dans l'élaboration d'une vision collective de développement plus favorable à maintenir l'intégrité de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Action 1 *Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité de fournitures de bureau achetées par année*

La mise en place et l'utilisation d'un outil de compilation des informations d'achat des fournitures de bureau par année est nécessaire pour mesurer leur usage au sein de la Société.

Indicateur 1	Cible 2022-2023
Méthode établie (Oui / Non)	Oui

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Action 2 *Mise en œuvre des initiatives du plan de transformation numérique*

Le plan de transformation numérique développé par la Société vise plusieurs objectifs gouvernementaux en matière de développement durable. Il permettra notamment de réduire considérablement l'usage du papier au profit des supports numériques.

Indicateur 2	Cible 2022-2023
Nombre d'initiatives complétées (mesure de départ 25%)	75 %

Action 3 *Élaborer un système de gestion environnementale et l'adopter*

Le but de cette action est de mettre en place un outil de suivi des actions de la procédure de planification environnementale pour chaque site de la Société à savoir les bureaux de Matagami, Radisson et Chibougamau, l'aéroport de La Grande-Rivière et le relais routier du km 381. L'adoption et le suivi d'un système de gestion environnemental ont pour but de réduire l'impact de ses opérations sur l'environnement. Un tel système correspond concrètement à un plan d'action structuré, lequel comporte des objectifs et des indicateurs mesurables.

Indicateur 3	Cible 2022-2023
Systeme de gestion environnementale élaboré et adopté pour tous les sites de la SDBJ	Systeme de gestion environnementale élaboré pour tous les sites de la SDBJ et mis en œuvre

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 Un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Objectif 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les MO

Action 4 *Développer un processus de recueil pour centraliser les données d'utilisation des véhicules*

Afin de poursuivre sa contribution dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre produits par ses véhicules légers, la Société compte instaurer un système de réservation des véhicules qui permettra de recueillir et centraliser toute l'information pertinente au suivi de la consommation (quantité de carburant, kilométrage effectué, durée d'utilisation). Des actions seront établies auxquelles tous les employés seront invités à contribuer. L'outil permettra également d'assurer un suivi de ces différentes actions.

Indicateur 4	Cible 2022-2023
Processus de recueil élaboré et mis en œuvre	Oui

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 Un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Objectif 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les MO

Action 5 *Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité d'émission de GES produite par les bâtiments de la SDBJ*

L'émission de GES par les bâtiments peut être mesurée indirectement en fonction de l'énergie consommée et de l'efficacité des appareils qui consomment cette énergie. Les programmes d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec, par exemple, peuvent nous guider en ce sens. Toutefois, l'établissement d'une méthode de mesure directe favorisera la collecte des informations en vue de mettre en place des actions pour réduire les émissions de GES des bâtiments de la Société.

Indicateur 5	Cible 2022-2023
Établissement de la méthode (Oui/Non)	Oui

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 Un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Objectif 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les MO

Action 6 *Élaborer un programme d'inspection et d'entretien des bâtiments de la SDBJ*

L'élaboration d'un programme d'inspection et d'entretien des bâtiments de la Société vise à pérenniser la bonne condition de ces bâtiments et des équipements, afin d'en assurer l'efficacité énergétique.

Indicateur 6	Cible 2022-2023
Avancement de l'élaboration du programme	36 %

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 8 Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 8.1 Améliorer l'efficacité énergétique

Action 7 *Au relais du km 381, assurer un suivi de conformité environnementale des installations d'approvisionnement en eau potable, de traitement des eaux usées et de décontamination des eaux souterraines*

Réaliser tous nos engagements inscrits à notre certificat d'autorisation pour l'installation et le fonctionnement du système de traitement des eaux usées, protéger adéquatement les aires de captation des eaux souterraines, conformément aux règlements en vigueur et aux recommandations issues du rapport d'inspection des puits et délimitation des aires de protection (SNC-Lavalin, mars 2021), poursuivre la décontamination des eaux souterraines près du garage.

La Société poursuit son programme de mise aux normes des bâtiments et équipements qui vise une conformité à 100 % des installations septiques, de protection des aires de captation de l'eau potable et de décontamination des eaux souterraines au relais du km 381 de la route Billy-Diamond.

Indicateur 7	Cible 2022-2023
Proportion des actions de mise aux normes réalisée	100 %

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1. Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Action 8 *Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la SDBJ*

La bonne gestion des déchets informatiques permet d'assurer la récupération et le traitement approprié de ce type de matière résiduelle. L'établissement de directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la Société vise à s'assurer que soient mises en place dans tous les sites de l'organisation, des pratiques favorisant la bonne gestion des déchets informatiques. Cette action vise également à uniformiser les pratiques dans le traitement de ces matières résiduelles et de définir les responsabilités associées à cette gestion pour chacun des sites de la Société. Les sites de la Société sont les bureaux de Matagami, de Radisson et de Chibougamau, ainsi que l'aéroport de La Grande-Rivière et le relais routier du km 381.

Indicateur 8	Cible 2022-2023
Proportion des sites de la SDBJ comportant des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques	100 %

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1. Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Action 9 *Établir des indicateurs d'achat responsable dans notre système de gestion financière, documenter nos achats selon ces indicateurs pour une période de 12 mois*

La Société adopte déjà plusieurs pratiques d'acquisition responsable et doit maintenant parvenir à en évaluer le degré d'implantation et assurer leur pérennité. Le renforcement de telles pratiques profitera de l'adoption d'une directive à l'attention de chacun des responsables de site. Une directive d'achat responsable devrait notamment couvrir l'achat de matériel informatique. Mais l'enjeu soulevé relativement à ce type d'achat réside dans la corrélation inverse généralement observée entre le coût d'achat et le caractère écoresponsable de ce type de matériel. Comme soulevé dans cet exemple qui concerne une part notable des achats de la société, la comparaison d'options qui peuvent s'équivaloir, soulève un dilemme à savoir leur degré relatif d'écoresponsabilité. La notion d'écoresponsabilité repose sur une diversité de principes relevant de l'environnement physique, social ou économique. Pour la Société, la notion d'écoresponsabilité en regard des achats de biens et de services, repose d'abord sur l'achat local.

Indicateur 9	Cible 2022-2023
Indicateurs d'achat responsable établis dans le système de gestion financière, achats documentés selon ces indicateurs pour une période de 12 mois	Oui

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 1 Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Action 10 *Embaucher une personne dédiée à la création d'une plateforme d'incubation de projets structurants*

Mettre en œuvre des mesures ou contribuer à des projets visant le développement d'un système économique circulaire et le déploiement de l'écologie industrielle ainsi que le renforcement des capacités des entreprises et des municipalités dans ce domaine. L'action consiste à embaucher une personne dédiée à cette approche ; promotion de l'innovation et virage vers les technologies propres.

Indicateur 10	Cible 2022-2023
Embauche (oui / non)	Oui

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 2 Développer une économie prospère d'une façon durable, verte et responsable

Objectif 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable

Action 11 *Maintenir le soutien au Fonds Restor-action Cri*

Le fonds Restor-action Cri contribue à mettre en œuvre des mesures pour appuyer le développement d'entreprises d'économie sociale dans les secteurs contribuant à la transition vers une économie verte et responsable, notamment

dans les secteurs de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité ainsi que de la gestion responsable des ressources naturelles.

Indicateur 11	Cible 2022-2023
Financement annuel	5 000 \$ / an

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 2 Développer une économie prospère d'une façon durable, verte et responsable

Objectif 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

Action 12 Intégrer des objectifs de proportion de financement à des entreprises qui ont une politique de développement durable au portefeuille de développement économique privé

Le portefeuille minier intègre déjà des éléments relatifs au concept de développement durable parmi ses critères d'investissement. L'action proposée se veut une entrée en matière en vue d'intégrer des critères d'écoresponsabilité et des mesures d'écoconditionnalité au portefeuille de développement économique privé. La promotion du développement durable fait partie intégrante de la mission de la Société. Parmi les stratégies qui permettent de promouvoir le développement durable, la Société cherche à intégrer des exigences relatives au développement durable dans ses critères de financement auprès d'organisations qui sollicitent la contribution de la Société dans leur montage financier. D'ailleurs, elle a contribué au développement de la Norme ECOLOGO, une norme qui a été lancée en octobre 2019. La proportion de financement accordé à des sociétés accréditées par cette norme permet de promouvoir des investissements dans le portefeuille minier qui favorisent le développement d'entreprises minières qui intègrent de hauts standards en matière de développement durable dans leurs pratiques.

Indicateur 12	Cible 2022-2023
Intégration dans la prochaine année (Oui / Non)	Oui

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 2 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

Objectif 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec

Action 13 Amélioration annuelle de la contribution à la fondation Centraide

Chaque année, les employés sont invités à contribuer financièrement à la fondation Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. La Société, pour sa part, contribue à hauteur équivalente de la somme des dons effectués par les employés.

Indicateur 13	Cible 2022-2023
Contribution annuelle de la Société	Contribution annuelle améliorée par rapport à 2021-2022

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 4 Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

Action 14 Élaborer un projet d'amélioration de la qualité alimentaire des produits offerts au relais routier du km 381

Augmenter l'accès pour tous à une saine alimentation et sa promotion. C'est dans ce sens qu'une amélioration importante a été apportée dans les derniers mois afin de développer davantage la variété des menus proposés.

Indicateur 14	Cible 2022-2023
Mise en œuvre du projet	Projet mis en œuvre

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 5 Améliorer par la prévention la santé de la population

Objectif 5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Action 15 Promouvoir la mesure de remboursement des frais pour l'activité physique

La Société dispose d'un programme de remboursement des activités sportives et on parvient à établir le nombre d'employés qui ont recours à ce programme. L'action vise à promouvoir le programme auprès des employés afin d'encourager un plus grand nombre d'entre eux à y avoir recours.

Indicateur 15	Cible 2022-2023
Nombre d'activités de promotion de la mesure de remboursement des frais pour l'activité physique du programme RS-20-09 - Mobilisation du personnel de la Société réalisée auprès des employés	3 activités / an et partage de l'information à tous les nouveaux employés

Action 16 Améliorer en continu les retombées économiques régionales directes et indirectes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la SDBJ

Soutenir l'achat local et régional dans le cadre des contrats d'achats de biens et de services.

Indicateur 16	Cible 2022-2023
Proportion des retombées économiques directes et indirectes des contrats d'achats de biens et de services alloués par la SDBJ, excluant les contrats alloués dans le cadre du projet de réfection de la route Billy-Diamond	80 %

Indicateur 17	Cible 2022-2023
Proportion des retombées économiques directes et indirectes des contrats d'achats de biens et de services alloués par la SDBJ, dans le cadre du projet de réfection de la route Billy-Diamond	30 %

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 6 Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectif 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

Action 17 Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du projet de réfection de la route Billy-Diamond

Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires.

Indicateur 18	Cible 2022-2023
Taux d'avancement	87 %

Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable

Orientation 7 Soutenir la mobilité durable

Objectif 7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables

Action 18 Traiter les demandes d'accommodement de nature financière ou matérielle venant des membres des communautés cries et jamésiennes de manière satisfaisante

Soutenir et renforcer nos liens de partenariat avec les communautés cries et jamésiennes.

Indicateur 19	Cible 2022-2023
Proportion des demandes traitées de manière satisfaisante sur l'ensemble des demandes reçues (nombre et valeur)	80 %

Annexe

Tableau récapitulatif des actions du Plan d'action de développement durable 2022-2023 de la Société

N° action	Actions proposées	Indicateurs	Cibles
1	Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité de ressources matérielles achetées par année	Méthode établie (Oui / Non)	Oui
2	Mise en œuvre des initiatives du plan de transformation numérique	Nombre d'initiatives complétées (mesure de départ 25%)	75%
3	Élaborer un système de gestion environnemental, l'adopter	Système de gestion environnemental élaboré pour tous les sites de la SDBJ et adopté	Système de gestion environnemental élaboré pour tous les sites de la SDBJ et mis en œuvre
4	Développer un processus de recueil pour centraliser les données d'utilisation des véhicules	Processus de recueil élaboré et mis en œuvre	Oui
5	Établir une méthode pour collecter les informations concernant la quantité d'émissions de GES produites par les bâtiments de la SDBJ	Établissement de la méthode (Oui/Non)	Oui
6	Élaborer un programme d'inspection et d'entretien des bâtiments de la SDBJ	Avancement de l'élaboration du programme	36%

7	Au relais du km 381, assurer un suivi de conformité environnementale des installations d'approvisionnement en eau potable, de traitement des eaux usées et de décontamination des eaux souterraines	Proportion des actions de mise aux normes réalisées	100%
8	Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la SDBJ	Proportion des sites de la SDBJ comportant des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques	100%
9	Établir des indicateurs d'achat responsable dans notre système de gestion financière, documenter nos achats selon ces indicateurs pour une période de 12 mois	Indicateurs d'achat responsable établis dans le système de gestion financière, achats documentés selon ces indicateurs pour une période de 12 mois	Oui
10	Embaucher une personne dédiée à la création d'une plateforme d'incubation de projets structurants	Embauche (oui / non)	Oui
11	Maintenir le soutien au Fonds Restor-action Cri	Financement annuel	5 000 \$ par année
12	Intégrer des objectifs de proportion de financement à des entreprises qui ont une politique de développement durable au portefeuille de développement économique privé	Intégration dans la prochaine année (Oui/Non)	Oui
13	Renforcer l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	Contribution annuelle de la SDBJ	Contribution annuelle améliorée par rapport à l'exercice 2021-2022
14	Élaborer un projet d'amélioration de la qualité alimentaire des produits offerts au relais routier du km 381	Mise en œuvre du projet	Projet mis en œuvre

15	Promouvoir la mesure de remboursement des frais pour l'activité physique	Nombre d'activités de promotion de la mesure de remboursement des frais pour l'activité physique du programme RS-20-09 - Mobilisation du personnel de la Société réalisée auprès des employés	3 activités de promotion annuellement et partage de l'information à tous les nouveaux employés
16	Améliorer en continu les retombées économiques régionales directes et indirectes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la SDBJ	Proportion des retombées économiques directes et indirectes des contrats d'achats de biens et de services alloués par la SDBJ, excluant les contrats alloués dans le cadre du projet de réfection de la route Billy-Diamond	80%
		Proportion des retombées économiques directes et indirectes des contrats d'achats de biens et de services alloués par la SDBJ, dans le cadre du projet de réfection de la route Billy-Diamond	30%
17	Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du programme de réfection de la route Billy-Diamond	Taux d'avancement	86,6%
18	Traiter les demandes d'accommodement de nature financière ou matérielle venant des membres des communautés criées et jamésiennes, de manière satisfaisante	Proportion des demandes traitées de manière satisfaisante sur l'ensemble des demandes reçues (nombre et valeur)	80%

Objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 couverts par le Plan d'action de développement durable 2022-2023 de la Société

Orientations gouvernementales	Objectifs gouvernementaux	Actions
Orientation 1 – Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique	1.1 - Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	1. Établir une méthode de collecte des informations concernant la quantité de ressources matérielles achetées par année
		7. Au relais du km 381, assurer un suivi de conformité environnementale des installations d'approvisionnement en eau potable, de traitement des eaux usées et de décontamination des eaux souterraines
		8. Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la SDBJ
	1.2 - Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	9. Établir des indicateurs d'achat responsable dans notre système de gestion financière, documenter nos achats selon ces indicateurs pour une période de 12 mois
		3. Élaborer un système de gestion environnemental, l'adopter
		4. Développer un processus de recueil pour centraliser les données d'utilisation des véhicules
Orientation 2 - Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et durable	2.2 - Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	5. Établir une méthode pour collecter les informations concernant la quantité d'émissions de GES produites par les bâtiments de la SDBJ
		12. Intégrer des objectifs de proportion de financement à des entreprises qui ont une politique de développement durable au portefeuille de développement économique privé
	2.3 - Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	11. Maintenir le soutien au Fonds Restor-action Cri
Orientation 4 - Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques	2.3 - Encourager la consommation responsable	10. Embaucher une personne dédiée à la création d'une plateforme d'incubation de projets structurants
	4.2- Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	13. Renforcer l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités
Orientation 5 – Améliorer par la prévention la santé de la population	5.1 - Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	14. Élaborer un projet d'amélioration de la qualité alimentaire des produits offerts au Relais routier du KM 381
		15. Promouvoir la mesure de remboursement des frais pour l'activité physique
Orientation 6 – Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités	6.2 - Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	16. Améliorer en continu les retombées économiques régionales directes et indirectes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la SDBJ
Orientation 7 – Soutenir la mobilité durable	7.1 - Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	17. Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du programme de réfection de la route Billy-Diamond
Orientation 8 - Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre	8.1 – Améliorer l'efficacité énergétique	6. Élaborer un programme d'inspection et d'entretien des bâtiments de la SDBJ